

P. S. — J'apprends que M. Glazounof, qui avait quitté au printemps le Conservatoire, vient de donner sa démission de membre de la « direction centrale » de la *Société musicale russe*. Il rompt, ce faisant, le dernier lien qui l'unissait à cette institution qui n'est plus qu'un cadavre. Cette nouvelle fait sensation ; c'est le coup de grâce, la dégringolade finale.

J'ajoute que M. Walther, premier violon-solo de l'orchestre de l'Opéra, qui jouait depuis plus de dix ans à la Société musicale russe, vient de refuser de prendre part aux concerts de cette année.

D'autre part, M. Korgouief, alto du quatuor de la *Société musicale russe* vient également de donner sa démission.

Le public, de son côté, commence à manifester ses sentiments. Un vieil abonné vient de publier, à l'occasion de l'ouverture de l'abonnement aux concerts, une lettre qu'il a adressée à la direction et dans laquelle il déclare publiquement ne pas vouloir assister aux séances symphoniques toujours pour la même raison. Il invite les autres abonnés à suivre son exemple et à boycotter la *Société musicale russe*.

R. ALOYS MOOSER.

---

## La Musique et la Médecine

(Fin) (1)

---

### V

Et même, en supposant connue dans tous ses détails l'action physique de la musique sur notre organisme, les conclusions pratiques que l'on pourra en tirer, seront presque toujours et nécessairement imparfaites, sinon opposées à celles qui étaient prévues.

Il y a, en effet, entre la Thérapeutique et l'Hygiène d'une part et, d'autre part la Physiologie tout l'abîme insondé de la psychologie normale et pathologique.

Dans quelques cas, on pourra considérer uniquement l'action physique des sons musicaux sur les fonctions organiques — à l'égal d'un médicament ordinaire, et alors ce sera surtout par les éléments musicaux isolés que l'on pourra intervenir, mais, le plus souvent, pour ne pas dire toujours — surtout s'il s'agit d'une composition musicale — il faudra tenir compte de l'élément émotionnel qui est l'intermédiaire obligé entre l'excitation sensorielle et la réaction physique.

Or cet élément est essentiellement individuel et insaisissable. Il est si mystérieux à pénétrer que tel qui — à l'audition d'une œuvre musicale — se sentira dans un état d'« euphorie », délicieux verra son voisin trépigner et donner tous signes d'un désagrément non douteux. Bien plus, selon les jours, les heures, sous l'influence de multiples contingences morales ou physiques difficiles à préciser, la même musique pourra nous produire des impressions contradictoires.

Notre émotivité varie à tous les instants et c'est elle, qui, en fin de compte détermine les réactions organiques que nous avons étudiées.

Ce n'est pas tout : notre imagination subit de manières très diverses l'action de sa grande animatrice, la musique. Quelquefois tarie par les ondes sonores, l'imagination voit la plupart du temps sa puissance s'étendre à l'infini. Il se produit alors des phénomènes variés. Dans certains cas, c'est une évocation de faits passés, de visions anciennes, de sentiments oubliés et l'on assiste à la reconstitution cérébrale de cer-

---

(1) Voir les numéros du 1<sup>er</sup> et 15 octobre.

taines heures de notre vie. D'autre fois, c'est à propos de faits présents que notre imagination s'anime sous l'action de la musique ; des idées incertaines, des impressions latentes se réveillent et prennent l'importance de notions concrètes. Mais le plus souvent la musique entraîne notre imagination dans le domaine irréel du rêve et c'est là la source de ses plus grandes délices. Elle vagabonde sans guide, dans des contrées mystérieuses, peuplées d'êtres insaisissables, évoluant au milieu de paysages imaginaires. La magie de la musique est alors infinie, et chacun de nous, dans ces minutes trop rares, vit un rêve toujours trop bref. Comment ne pas se rappeler les visions évoquées par Gabriele d'Annunzio pendant le prélude du 3<sup>e</sup> acte de *Tristan et Yseult* ? Le souffle ardent de la musique anime en nous tout un univers d'émotions, d'idées et d'imaginations.

C'est cet univers qu'il faudrait sonder, analyser, définir pour arriver à un résultat médical méthodique et présentant quelque certitude. Or il est profondément inconnu et difficilement connaissable. On est vraiment stupéfait, lorsqu'on réfléchit à cette question, que l'on ait osé introduire la musique dans le traitement des maladies mentales et les résultats obtenus ne seraient étonnants que s'ils avaient toujours été bons.

Le cerveau d'un homme normal constitue un problème psychologique presque indéchiffrable et il faudrait connaître l'abîme mental des aliénés ! Les psycho-physiologistes ont un immense terrain à déchiffrer et sans ce travail préparatoire la musico-thérapie ne saurait progresser qu'à pas lents.

Il est cependant logique d'entreprendre courageusement cette tâche ardue — car peut-être un jour arrivera-t-on à discipliner tous nos organes sensoriels. L'oreille, étant celui d'entre eux qui est le plus généralement développé, ainsi que le prouve l'universalité de l'amour du chant, la priorité de l'étude de la musique au point de vue thérapeutique est très légitime ; mais rien n'empêche de penser qu'à une échéance plus ou moins lointaine, on pourra utiliser, dans un but analogue, le tact, l'odorat, la vue, le goût ; ainsi sera fondée une méthode nouvelle de traitement, une « sensoriothérapie » qui permettra de dispenser à notre organisme la qualité et la quantité d'impressions sensorielles nécessaires à son équilibre physique et moral.

Quant à l'hygiène musicale, elle est soumise aux mêmes obligations que la musico-thérapie. On peut, dès maintenant, l'utiliser pour supprimer la cause de certains troubles résultant chez quelques individus de l'usage ou de l'abus de la musique, mais là se limite actuellement son pouvoir. Avant qu'elle puisse substituer en connaissance de cause, à la musique qu'elle a supprimée une autre musique mieux indiquée, avant qu'elle sache réglementer par avance et selon les tempéraments l'action des sons musicaux, elle devra attendre les progrès de la psychologie musicale.

Nous avons donc encore le temps de jouir pleinement de la musique. Bien des générations auront sans doute disparu de la lumière du Soleil lorsqu'elle sera enfin captée, disciplinée, réglementée, domestiquée en quelque sorte, par les médecins qui nous la dispenseront alors, en temps opportun et à dose congrue. Il y aura, dans cet avenir lointain, des musiciens et des musiques pour malades comme il existe aujourd'hui des électriciens et des masseurs ; l'art des sons figurera dans les catalogues thérapeutiques et il ne sera plus guère, ainsi que le disait pittoresquement Villiers de l'Isle-Adam à propos de l'amour, que la « poésie de l'hygiène... »

Les malades en bénéficieront sans doute, mais les autres en souffriront peut-être. Aussi, en attendant l'avènement de la musico-médecine encore perdue dans les brumes lointaines de l'avenir, allons comme par le passé, sans hâte et sans crainte, librement, n'ayant pour guide que le seul instinct de notre joie, nous enivrer du poison divin dans les Paradis enchantés de la musique.

---

JACQUES MÉRALY.